

PROGRAMME

« FORMATION TUTEUR – APPROFONDISSEMENTS /MAÎTRE D'APPRENTISSAGE 2^{ème} module »

Durée	40 heures	Dates / Lieu	ANGERS : du 20/02/24 au 13/05/24 NANTES du 22/02/24 au 16/05/24
Public / statut	La formation est ouverte aux personnes en poste dans une organisation du secteur social, médico-social, enseignement ou issues de l'animation		
Nombre de participants	10 à 16 participants	Tarifs	11.50€ / heure
Accessibilité handicap	Le CEFRAS demande à être informé sur les situations de handicap des stagiaires afin d'adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation et de prendre en compte les moyens de compensation du handicap. Tous nos sites ont un accès handicap.		
Prérequis	Aucun		
Modalités d'accès	Être salarié(e) d'un établissement et/ou service social et médico-social		
Moyens d'encadrement pédagogique et technique	Intervenant(s)	Professionnels du secteur spécialisés dans les domaines enseignés (secteur social, médico-social, animation ou enseignement)	
	Responsable du projet de formation	AVRIL Manuella - 02.41.20.59.90	
	Contact administratif	LEBLOIS Catherine : 02.51.47.71.98	
Débouchés	<p>Le tuteur accueille et accompagne un stagiaire en formation, un salarié en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Il est l'interface entre l'apprenant, le centre de formation et l'équipe du lieu d'accueil.</p> <p>Métier : Tuteur de Proximité en étant salarié(é) dans un établissement ou service social et médico-social.</p>		
Finalités de la formation	<p>Devenir Tuteur de Proximité – approfondissements. 2^{ème} module de la formation Maître d'Apprentissage</p> <p>Module obligatoire pour les tuteurs de contrat d'apprentissage. Il vise principalement à transmettre des savoir-faire. Ce module doit permettre au tuteur de comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les enjeux de l'alternance, - Les besoins du tuteur, - les étapes clés de tout apprentissage. 		
Objectifs pédagogiques	<p>. Au terme de ce module, les tuteurs doivent être en capacité de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir le stagiaire et organiser l'accompagnement du tuteur au sein de la structure, 		

Maj le 15/10/2022

	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer les prérequis des besoins du stagiaire, en lien avec le référentiel métier, - Définir avec le tuteur son parcours et les modalités d'accompagnement, - Présenter le stagiaire, la formation à l'équipe, être garant des rôles de chacun, - connaître les principes et les modalités d'évaluation, 				
Méthodes pédagogiques	<p>. Apports théoriques s'appuyant sur des méthodes actives au sens où il s'agira de trouver des méthodes d'appropriation des connaissances qui mobilisent l'apprenant en tant qu'acteur et pas seulement en tant que destinataire.</p> <p>Le CEFRAS conçoit la formation comme un espace de rencontre, d'échange et d'ouverture entre des professionnels exerçant différents métiers et se destinant à occuper cette même fonction.</p> <p>La démarche mise en œuvre dans les groupes de formation est une démarche participative et collective. Elle entend clairement prendre appui sur la parole et les témoignages vécus des participants, sur leurs réflexions et leurs interrogations.</p> <p>Lors des formations en présentiel, le formateur a à disposition tout le matériel de formation nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Ordinateurs portables ➔ Vidéoprojecteurs ➔ Connexion internet ➔ Supports papiers <p>Des temps de formation en EAD sont également proposés.</p>				
Programme pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> ➔ UC 1 – Etre tuteur – 6H50 ➔ UC 2 – Evaluer – 8H00 ➔ UC 3 – Former– 8H00 ➔ UC 4 – Accompagner – 7H00 ➔ UC 5 – Intégrer– 8H00 ➔ UC6 – Bilan – 2H30 				
Modalités d'évaluation des acquis	<p>Un suivi tout au long de la formation</p> <p>Un dossier d'une dizaine de pages est à remettre au terme du parcours décrivant principalement les modalités d'accueil et d'accompagnement des stagiaires au sein de la structure et des propositions d'ajustement de ce dispositif.</p> <p>Un bilan écrit individuel en fin de formation</p>				
Taux de réussite aux examens (Année 2023)	100% <i>(Sur 18 pers. Présentées)</i>	Taux de satisfaction (Année 2023)	NC	Taux d'abandon en cours de formation (Année 2023)	0% <i>(Sur 18 pers. Formées)</i>

Maj le 15/10/2022